

# Mention Complémentaire Aéronautique option Avionique

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AEROCAMPUS AQUITAINE  
Laétitia BRASSEUR  
06.01.57.77.68  
laetitia.brasseur@aerocampus-aquitaine.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien  
Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

### Conditions d'accès :

L'apprentissage concerne majoritairement les personnes de 16 à 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour) L'âge maximum peut-être porté à 34 ans révolus dans certains cas exceptionnels Le contrat de professionnalisation peut d'adresser aux personnes de plus de 26 ans si elles sont inscrites à Pôle Emploi ou bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) Dans le secteur aéronautique, la nationalité française et un casier judiciaire vierge peuvent être exigés

### Prérequis pédagogiques :

Etre titulaire d'un bac professionnel aéronautique option Avionique.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

La mention complémentaire Aéronautique option Avionique vise à former les futurs techniciens(nes) en maintenance aéronautique. L'apprenant est en contact direct avec l'aéronef en ligne de vol - sur piste ou en hangar - et intervient sur l'entretien programmé (petite ou grande visite) et/ou le dépannage. A l'issue de la formation, il(elle) est capable de : - évoluer en pleine connaissance de son environnement de travail - effectuer des actes techniques sur aéronefs dans son domaine de spécialité - réaliser des dépannages simples et complexes en engageant sa responsabilité - travailler en autonomie partielle ou complète dans le champ de ses attributions - connaître la législation aéronautique et les règles de sécurité

## Contenu et modalités d'organisation

La formation comporte des périodes en centre de formation (cours théoriques et travaux pratiques sur aéronefs) et en entreprise. Elle couvre les objectifs du référentiel de la Mention Complémentaire établi par le Ministère de l'Education Nationale avec passage d'épreuves spécifiques (ponctuelles et CCF) et de différents modules (QCM, questions ouvertes). Pour l'option Avionique, les modules sont les suivants : M03 Principes essentiels d'électricité M04 Principes essentiels d'électronique M05 Techniques numériques / systèmes d'instrumentation électronique M07 Procédures d'entretien M08 Aérodynamique de base M10 Législation aéronautique M13 Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes M14 Propulsion

Commentaires sur la durée hebdomadaire **Ajustement du planning d'alternance et des modules suivis pour les candidats déjà titulaires d'une mention complémentaire aéronautique avec modules validés**  
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **Journée type au CFA 8h00-17h30**

## Validation(s) Visée(s)

**MC aéronautique option avionique - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

**Pas de poursuite d'étude logique : vie professionnelle**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00312582	du 25/09/2023 au 31/08/2024	Latresne (33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	
00392350	du 23/09/2024 au 29/08/2025	Latresne (33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	